

Débat

Plan climat :
des habitants
y réfléchissent

Le saviez-vous ? Le simple fait de changer d'habitudes alimentaires peut réduire considérablement notre empreinte écologique. Pour comprendre cette équation, près de 400 personnes participeront au Forum angevin du climat, le 17 octobre. Cette journée marquera le début des travaux qui conduiront à présenter le premier Plan climat du territoire, courant 2010, auquel auront été associés des habitants, des représentants d'associations liées à l'environnement, des acteurs socio-économiques... Ce plan listera des actions simples et réalisables, visant à limiter les émissions de CO₂ et ralentir l'effet de serre.

Le Plan climat s'inscrit dans la continuité de la démarche développement durable initiée depuis de nombreuses années par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole (plan de déplacement, mise en service d'une ligne de tramway, prime à l'installation de panneaux et chauffe-eau solaires, etc). En prélude à ce forum, Angers Loire Métropole a établi un premier bilan carbone qui permet d'identifier les secteurs sur lesquels agir.

Lors du forum, Pierre Radanne, l'ancien directeur de l'Ademe, et Éric Allard, directeur de Météo France Maine-et-Loire interviendront pour aborder le changement climatique et ses effets à venir sur la vie quotidienne. À 11 h, Anne Ged, experte des questions de l'énergie et du climat, prendra le relais pour expliquer ce qu'est un plan climat.

■ Forum angevin du climat, au Grand-Théâtre d'Angers, le 17 octobre, à partir de 9 h. Inscriptions sur www.angersloiremetropole.fr

Antonio Bozzardi



Jacky Pourtaud veille sur le composteur de cette résidence, rue Pierre-Mendès France à Trélazé.

Déchets

Dans les immeubles,
on composte aussi

Dans cette résidence de la rue Pierre-Mendès France à Trélazé, chaque foyer est équipé d'un seau destiné à recueillir les déchets organiques : marc de café, sachets de thé, épluchures, coquilles d'œuf... Tout cela finit dans le composteur installé côté jardin, sous l'œil attentif de Jacky Pourtaud, guide-composteur.

Ce retraité a accepté de veiller bénévolement au bon fonctionnement du composteur et à la qualité du mélange. "J'ai toujours aimé jardiner, explique-t-il. Alors je sais bien que le meilleur terreau c'est celui qui est issu de déchets organiques."

Chaque jour, il vérifie qu'aucun déchet inapproprié n'a été déposé. Il doit également aérer le mélange avec un râteau, et l'humidifier au besoin. "Dans quelques mois, chacun pourra prélever un terreau

de qualité pour repoter, semer ou planter", ajoute le guide-composteur. En attendant, "on a déjà moins de poubelles. Et si on ajoute à cela le tri du verre, du carton, du papier et des plastiques, c'est loin d'être négligeable!"

En collaboration avec les bailleurs sociaux, Angers Loire Métropole a installé depuis mars dernier 19 composteurs collectifs de ce type sur le territoire de l'agglomération. "À terme, chaque site sera équipé d'au moins deux composteurs pour permettre une rotation", explique Myriam Larue du service déchets environnement d'Angers Loire Métropole. Une quarantaine d'immeubles devraient en être dotés chaque année.

■ Numéro vert 0 800 800 050

S'INFORMER SUR LE NET

Biopole : comment ça marche ?

Pour comprendre le fonctionnement de Biopole, le futur centre de valorisation des déchets de l'agglomération en cours de construction à Saint-Barthélemy d'Anjou, consultez l'infographie animée et pédagogique en ligne sur

www.angersloiremetropole.fr/biopole

